

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
LUNDI 7 OCTOBRE 2024, 19 H 05

10 – Sujets d'ouverture

- .01 Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 octobre 2024, 19 h 05
- .02 Présentation du budget d'arrondissement 2025 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034
- .03 Période de questions du public sur le budget d'arrondissement 2025 et le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034

30 – Administration et finances

- .01 1246267008 Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2025 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
- .02 1246267009 Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie



Dossier # : 1246267008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2025 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Il est recommandé :
D'approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2025 pour l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

Signé par Daniel LAFOND **Le** 2024-10-04 12:22

Signataire : Daniel LAFOND

directeur(-trice) - arrondissement
Rosemont - La Petite-Patrie , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1246267008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2025 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

CONTENU

CONTEXTE

Au cours des mois de juin, juillet et août, la Direction du budget et de la planification financière et fiscale informait les Arrondissements de leur enveloppe budgétaire pour l'année 2025. L'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie s'est vu accorder 53 176 300 \$ en transferts centraux. En ce qui a trait à la Direction de l'entretien de l'éclairage, de la signalisation et du marquage sur la chaussée, qui offre ses services aux Arrondissements de l'ancienne Ville de Montréal, les ajustements ont été affectés aux charges interunités.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 26 0217 : du 2 octobre 2023 : Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2024 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.
CA22 26 0215 : du 4 octobre 2022 : Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2023 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

CA21 26 0231 : du 24 novembre 2021 : Approuver les prévisions du budget de fonctionnement de l'exercice financier 2022 pour l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

DESCRIPTION

Ce dossier présente le budget de fonctionnement pour l'année financière 2025 à partir du poste enveloppe budgétaire transmise le 9 août. Une présentation détaillée du budget de fonctionnement 2025 de l'Arrondissement se trouve dans les pièces jointes.

JUSTIFICATION

En vertu de la Charte de la Ville de Montréal, le budget d'Arrondissement doit faire l'objet d'une adoption par le Conseil d'arrondissement au cours d'une séance tenue exclusivement pour ce sujet.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'enveloppe budgétaire 2025 - Volet dépenses est la suivante :

	a / p	(000 \$)
Budget 2024	711,0	73 362,5
Ajustements		<u>179,9</u>
Enveloppe budgétaire 2024 - dépenses		73 542,4
Augmentation des revenus		150,0
Augmentation de la taxe locale		432,7
Augmentation du budget permis de construction/modification		0,0
Affectation de surplus		<u>0,0</u>
Total du budget 2025	709,0	74 125,1

L'enveloppe budgétaire 2025 - Volet revenus et budget net est la suivante :

Budget 2025	7 772,5
Augmentation des revenus	<u>150,0</u>
Sous-total des revenus locaux	7 922,5
Taxe relative aux services	<u>12 846,4</u>
Total du budget 2025	20 768,9
Budget net	
Transferts centraux	53 356,2
Augmentation du budget permis de construction / modification	0,0
Affectation de surplus	0,0
Budget revenus	<u>20 768,9</u>
Budget dépenses	74 125,1

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle compte tenu de sa nature administrative.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

N/A

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

☐

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Oana BAICESCU-PETIT
C/d ress. fin. Mat.Informationnelles Rosemont -
La Petite-Patrie

ENDOSSÉ PAR

Le : 2024-09-16

Arnaud SAINT-LAURENT
secretaire d'arrondissement



Dossier # : 1246267009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

Il est recommandé :

D'approuver le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

Signé par Simone BONENFANT **Le** 2024-09-20 13:13

Signataire :

Simone BONENFANT

Directeur
Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des
services administratifs et du greffe

IDENTIFICATION

Dossier # :1246267009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

CONTENU

CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, chapitre C-11.4), le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie doit dresser et transmettre au comité exécutif son Programme décennal d'immobilisations, lequel regroupe les investissements qu'il prévoit réaliser sur son territoire au cours des dix prochaines années pour :

- entretenir les infrastructures existantes (rues, réseaux d'aqueduc et d'égout, bâtiments, équipements, etc.);
- améliorer la qualité de vie par le rehaussement de l'aménagement urbain;
- favoriser le développement économique, culturel, sportif, communautaire et social.

Le but premier d'un PDI est de dresser un inventaire des projets à réaliser et de les planifier dans le temps, en fonction des besoins de la communauté et de la capacité de payer des contribuables.

Cette programmation n'est toutefois pas exhaustive et n'inclut que des projets capitalisables. En plus de ceux prévus au PDI de l'Arrondissement, certains projets peuvent être financés par d'autres sources, tels le budget de fonctionnement, le compte de surplus, l'enveloppe dédiée aux travaux non capitalisables (TNC), les fonds de parcs ou de stationnement, des subventions ou des ententes ponctuelles avec les services centraux de la Ville de Montréal. Ce faisant, ces projets n'apparaissent pas au PDI de l'Arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 260218 du 2 octobre 2023 : D'approuver le Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

CA22 260216 du 4 octobre 2022 : D'approuver le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.

CA21 26 0232 du 24 novembre 2021 : Approuver le Programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

DESCRIPTION

Le présent dossier vise l'adoption et la transmission au comité exécutif du Programme décennal d'immobilisations 2025-2034.

JUSTIFICATION

Requis par la Charte de la Ville de Montréal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Voir la programmation en pièce jointe.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle compte tenu de sa nature administrative.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

N/A

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Oana BAICESCU-PETIT
C/d ress. fin. Mat.Informationnelles Rosemont -
La Petite-Patrie

ENDOSSÉ PAR

Le : 2024-09-16

Arnaud SAINT-LAURENT
secrétaire d'arrondissement